

Incivilités

Malgré nos communications régulières, nous constatons que des incivilités demeurent (crottes sur les trottoirs, vitesse excessive, tentatives de dégradations des biens de la commune).

Des canicrottes ont été installés dans le village, s'ajoutant à ceux déjà existants.

Nous vous recommandons la plus grande vigilance quant au respect du code de la route.

Votre mairie poursuit ses efforts pour vous offrir un cadre de vie agréable.

Rappel : brûlage à l'air libre des déchets verts

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler à l'air libre vos déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies, d'arbustes, d'égavage, de débroussaillage...).

Vous pouvez les déposer en déchèterie ou procéder à leur compostage.

Cimetière : travaux d'entretien

Des travaux d'entretien de notre cimetière se poursuivent.



Concours photos



Concours photo organisé par l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (URCAUE) des Hauts-de-France, du 1er avril 2021 au 31 août 2021.

Le concours photo est ouvert à toute personne physique, mineure ou majeure. Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire pour attester que le signataire a pris connaissance du règlement téléchargeable sur le site de l'URCAUE des Hauts-de-France via le lien : https://www.urcaue-hautsdefrance.fr/SPASSDATA/attachments/2021_03/31/86265-re-glement-paysage-en-hdf.pdf. Sont exclus de toute participation au concours les photographes professionnels, ainsi que les salariés des CAUE des Hauts-de-France et les membres du jury.

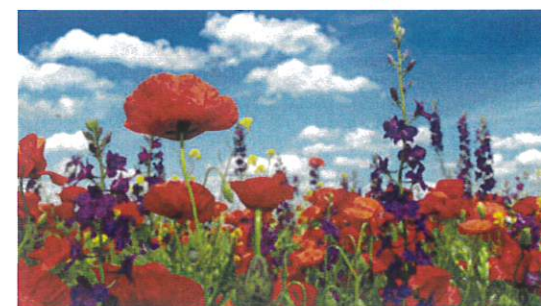
Cliquer sur votre département et laissez vous guider en remplissant le formulaire d'inscription

La Fibre est là : Tester son éligibilité

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours de finalisation. Vous pourrez tester votre éligibilité en vous connectant au site : <https://aisne-thd.fr/>. Dans la rubrique « la fibre optique pour mon domicile / je teste mon éligibilité », laissez-vous guider, validez votre abonnement avec l'opérateur de votre choix. Dès l'activation de votre ligne, vous pourrez bénéficier d'une connexion rapide.



Bulletin municipal n°42



20 mai 2021



Montreuil aux Lions

Sommaire

Le mot du maire	Page 1
Les travaux	Page 2
La traverse du village.	
Stationnement provisoire	Page 2
Aire de covoiturage...	Page 2
Travaux Phase 1.....	Page 3
Micro crèche.....	
Elections départementales et régionales.....	Page 3
Permanences C4	Page 3
Incivilités.....	Page 4
Concours Photos.....	Page 4
Brûlages.....	Page 4
La fibre est là.....	Page 4
Cimetière : travaux d'entretien.....	Page 4

Mairie

Du lundi au jeudi9h - 12h
Le vendredi13h30 - 16h30
Le samedi9h - 12h
Fermeture les samedis de juillet et août 2021

Agence Postale

Lundi – Mardi – Jeudi....9h – 12h
Le vendredi13h30 - 16h30
Le samedi9h – 12h

Tél : 03.23.70.40.63

Fax: 03.23.70.36.62

www.montreuilauxlions.fr
montreuilauxlions@orange.fr

Le mot du Maire

Les beaux jours vont arriver après une période pluvieuse indispensable pour nos jardins et cultures qui commençaient à subir la "sécheresse" après les fortes gelées !

Nous avons la possibilité de nous faire vacciner sans difficulté après une mise en route délicate compte tenu des approvisionnements en vaccins. La vaccination est un élément essentiel pour retrouver une vie normale après les longs mois de contraintes subies.

En fonction des protocoles sanitaires qui s'imposent à nous, les activités des associations vont pouvoir reprendre pour le plus grand bien des bénévoles et des participants. Une kermesse des Ecoles, un banquet au 14 juillet, les cours de Zumba ... chaque association communiquera sur l'avancée de ses activités respectives.

Les travaux dans le village avancent et nous sommes heureux de voir la traverse enfin en rénovation complète. La première phase consiste dans la mise en place des canalisations pour l'assainissement collectif en prévision de son installation future.

Un espace de stationnement complémentaire a été aménagé aux anciennes "bennes".

Les travaux de la Place de la Mairie, Ecole, Salle Polyvalente se feront durant la période des vacances scolaires afin de préserver la sécurité des enfants.

Une fois de plus, je me vois obligé de revenir sur l'incivilité d'un petit nombre de personnes.

Les déjections canines, les cannettes de boissons, les sacs de restauration rapide, les poubelles tous ces oublis nécessitent un gros travail des cantonniers et surtout un manque de respect des employés qui n'est pas acceptable.

Pour continuer sur une note plus gaie, les membres du Conseil Municipal, au nom des habitants du village, ont distribué un brin de muguet aux Anciens pour le 1^{er} mai. Beaucoup de remerciements sont parvenus en Mairie et je tenais à les partager avec vous.

Restant à votre écoute et au plaisir de vous rencontrer,
Le Maire,

Olivier DEVRON



Phase 1

Stationnement provisoire

Les bennes à verre, à papier et à vêtements ont été provisoirement transférées aux bâtiments techniques Rue de Crouy. Un parking provisoire principalement réservé aux riverains concernés par la gêne des travaux de la traverse est mis à leur disposition. Une réflexion est en cours d'étude pour la réalisation d'un parking définitif à cet endroit mis au service des commerces et des riverains.

Aire de covoturage

L'aménagement de l'aire de covoturage est en cours. Cet espace est utilisé pour le moment par l'entreprise Wiamé en charge des travaux de la D1003. Un aménagement de propreté des abords a été réalisé par l'entreprise Wiamé pour la mise en place de ces installations de chantier et de stockage durant les travaux. Par la suite, cet endroit aura pour destination l'aire de covoturage dans la dernière phase des travaux.

D1003 - La traversée du village

Fin de la longue procédure administrative : les travaux débutent pour notre D1003 et apporteront un nouveau visage moderne et paysagé.

Ballisage : nous vous recommandons de respecter scrupuleusement le ballisage (séparateurs de voies, feux tricolores, la circulation alternée) pour votre sécurité et le bon déroulement des travaux.

ATTENTION :
il est interdit de raccorder les eaux usées sur les boîtes de branchement le long de vos propriétés.



Travaux : Phase 1

Lancement des travaux de la phase 1 de la traverse du village le 12 avril 2021. Ils s'étalent de la Rue de Crouy vers la Rue du Chanois.

Les travaux ont débuté par l'aménagement et la mise en place des installations de chantier, balisages, repérage des réseaux, ainsi que la préparation d'une aire de stationnement provisoire face à la Rue du Chanois.

La première étape consiste à poser la canalisation principale d'assainissement avant l'aménagement qualitatif.

Elections départementales et régionales

Elles se dérouleront les 20 et 27 juin 2021 dans notre salle polyvalente dans le respect des préconisations du protocole sanitaire en vigueur.

Nous vous invitons à venir nombreux participer à cet acte civique.



Permanences C4

3/06- matin-Mairie Viels Maison
3/06-Après-midi-Mairie Montreuil aux Lions
8/06-Matin-Locaux C4 Charly sur Marne
10/06-Matin-Mairie Chezy sur Marne



Une micro-crèche à Montreuil aux Lions

Lesptitszhiboux@orange.fr

Une micro-crèche s'installe à Montreuil aux Lions

